

# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

Viticulture n°4 du 24 avril 2012



écophyto2018  
Réduire et améliorer l'utilisation des phytos :  
moins, c'est mieux



## Pluies du 17 au 23 avril :

Lors des 7 derniers jours, les pluies ont touché l'ensemble du vignoble bourguignon : 15 à 26 mm en Saône et Loire; 18 à 30 mm en Côte d'Or; 21 à 28 mm dans la Nièvre et 23 à 37 mm dans l'Yonne.

## Prévisions du 25 avril au 01 mai :

Les températures devraient opérer une remontée significative à partir de demain pour atteindre des maximales de l'ordre de 24-26°C en début de semaine prochaine. Cependant, le temps perturbé devrait se maintenir et les épisodes pluvieux restent toujours au programme.

Source Météo France

## Stades

Depuis 15 jours, les stades végétatifs n'ont quasiment pas évolué. Ainsi les parcelles les plus précoces présentent toujours 4 à 5 feuilles étalées alors que le stade pointe verte est encore présent dans les situations les plus tardives.



Avec ce fort ralentissement, 2012 se replace au niveau d'une année moyenne en termes de précocité.

## Accidents climatiques :



**Gel** : les dégâts occasionnés par les épisodes de gel des 13 et 17 avril sont variables selon les secteurs du vignoble bourguignon : très limités en Côte d'Or et en Saône et Loire ; plus prononcés dans la Nièvre et dans l'Yonne. Dans ce dernier vignoble, plus de 2/3 des parcelles présentent des dégâts estimés entre 1 à 5% de bourgeons gelés, et cela peut aller jusqu'à 40%.

**Grêle** : de nouveaux épisodes de grêle ont eu lieu localement en Côte d'Or, en Saône et Loire et dans l'Yonne : les dégâts sous forme de feuilles perforées sont notés là où les pousses étaient les plus développées.

	Stades Moyens	Parcelles les plus tardives	Parcelles les plus précoces
<b>Sauvignon Aligoté</b>	Eclatement du bourgeon	Pointe Verte 	1 à 2 feuilles étalées
<b>Chardonnay</b>	1 à 3 feuilles étalées		5 feuilles étalées
<b>Pinot Noir</b>	Eclatement du bourgeon à 1 feuille étalée 		2 à 3 feuilles étalées
<b>Gamay</b>			1 à 2 feuilles étalées

## Mildiou

Rappelons que 3 conditions doivent être réunies pour que des contaminations primaires de mildiou puissent se réaliser :

- maturité des œufs d'hiver acquise c'est à dire germination en milieu contrôlé (20°C - humidité saturante) en moins de 24 heures,
- vigne réceptive : le stade de début de sensibilité au mildiou correspond à éclatement du bourgeon (stade 06),
- pluie d'au moins 2 mm sous une température supérieure ou égale à 10,5°C.



## Mildiou

### ➤ Situation au 23 avril

#### - Maturité des œufs d'hiver

Rappel : elle est considérée comme acquise depuis début avril dans les vignobles de Côte d'Or, Saône et Loire et dans l'Yonne. Dans la Nièvre, ce n'est pas encore le cas puisque le temps de germination reste toujours supérieur à 24 heures.

#### - Réceptivité de la vigne

Le stade de réceptivité est maintenant atteint dans la quasi-totalité des parcelles.

#### - Pluie contaminatrice

Nous pouvons distinguer deux cas selon les vignobles :

- **Sud Saône et Loire** : le modèle Milvit avait identifié une contamination lors de l'épisode pluvieux du 10 avril sur les postes de Romanèche et Mâcon. Compte tenu des températures fraîches, ce cycle a peu progressé et le temps d'incubation se situe environ à 20-25%.

Sur la semaine écoulée, une nouvelle contamination a été repérée par le modèle le 21 avril sur les mêmes postes.

- **Côte d'Or, Côte Chalonnaise, Yonne et Nièvre** : aucune contamination n'avait été repérée avant le 17 avril. Depuis, malgré la succession d'épisodes pluvieux, aucune contamination n'a été détectée par MILVIT en raison de températures trop basses.

### ➤ Analyse de risque

Les valeurs de l'EPI ont peu progressé depuis la semaine dernière. Les risques potentiels mildiou restent donc généralement faibles, sauf en Côte d'Or et Côte Chalonnaise où ils peuvent être qualifiés de faibles à moyens.

- **Vignobles du Sud Saône et Loire (Beaujolais, Mâconnais)** : d'après les prévisions météorologiques, le cycle qui a débuté le 10 avril pourrait donner lieu à une sortie de taches à partir du milieu de semaine prochaine. Les incertitudes sur les valeurs des températures de la semaine prochaine ne permettent pas d'être plus précis pour l'instant. Les parcelles les plus concernées par cet épisode contaminateur sont surtout celles situées en bas de coteau. Plus de précisions dans le prochain BSV.

- **Autres vignobles** : aucune contamination n'ayant encore eu lieu, aucune sortie de taches n'est attendue. L'épisode pluvieux prévu en fin de semaine sous des températures plus élevées pourrait être à l'origine des premières contaminations. Cette hypothèse demande à être confirmée. Nous ferons un point plus précis dans le prochain BSV du 02 mai.

## Oïdium

La situation reste identique à celle décrite la semaine dernière : si le risque potentiel est élevé, les conditions météorologiques actuelles fraîches et pluvieuses demeurent toujours défavorables au champignon.

**Rappelons que le stade 7-8 feuilles étalées constitue le point de départ à partir duquel la lutte contre l'oïdium doit être prise en considération.**

## Black-rot

La maturité des périthèces est maintenant atteinte en Saône et Loire et Côte d'Or. Dans ces vignobles, des contaminations ont pu se produire lors des épisodes pluvieux de fin de semaine dernière. De nouvelles contaminations pourront avoir lieu lors des prochaines pluies. Elles ne présenteront un risque significatif que dans les très rares parcelles fortement attaquées en 2010 (nous rappelons qu'en 2011 aucune attaque marquée sur grappes n'avait été relevée).



## Mange-bourgeons

Dans les parcelles les plus tardives, la situation n'a globalement pas évolué et reste très saine, à l'exception de rares situations dans l'Yonne où une activité de ces ravageurs est toujours notée.

Le stade 1 feuille étalée constitue le stade de fin de sensibilité à ces ravageurs.

## Vers de Grappe

Avec la poursuite de ce temps frais et humide, l'activité de vol est faible à nulle.

## Pyrale

L'activité de ce ravageur est également très perturbée par les conditions météorologiques actuelles. Les comptages effectués dans les parcelles les plus exposées indiquent des niveaux de présence inférieurs à 5%, loin du seuil d'intervention fixé à 80% de pieds colonisés par au moins une pyrale.

## Araignées Rouges

Dans les parcelles concernées ces dernières années (Mâconnais et dans une moindre mesure secteur Volnay-Pommard en Côte d'Or), les quelques comptages effectués indiquent des niveaux d'infestation faibles, qui plus est avec présence de typhlodromes. Cependant les conditions fraîches et humides n'ont pas été favorables aux observations. De nouveaux comptages réalisés la semaine prochaine préciseront la situation.

### **ATTENTION PROCHAIN BSV : mercredi 02 mai**

\*\*\*\*\*

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne (CRAB) et rédigé par le représentant de la CRAB en collaboration les membres de la cellule analyse de risque : SRAL, FREDON Bourgogne et GIE BFC-Agro à partir des observations réalisées par : CA21 - CA71 - CA89 - ESPACE VIGNE - FREDON Bourgogne - 110 VIGNE - BOURGOGNE DU SUD - BOURGOGNE VITI SERVICE - CAVE DES HAUTES COTES - COOPERATIVE AGRICOLE BRESSE MACONNAIS - COOPERATIVE AGRICOLE MACONNAIS BEAUJOLAIS - ECOVIGNE - GROUPEMENT VIGNERONS DES TERRES SECRETES - LA CHABLISIENNE - OENOPHYT - SEDARB - SICAVAC - SOUFFLET VIGNE - VITAGRI.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRAB dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018.

